

Agence du revenu du Canada

Conseil fiscal

Ne perdez plus de temps, cliquez!

Saviez-vous que...

Il suffit de quelques clics de souris pour aller modifier en direct votre déclaration de revenus et de prestations, une fois que vous avez reçu votre avis de cotisation. Vous entrez d'abord dans le service Mon dossier et vous sélectionnez « Modifier ma déclaration ». Le système vous permettra de sélectionner l'année d'imposition et les lignes que vous désirez modifier dans votre déclaration. Entrez vos montants, vérifiez vos changements et envoyez-les à l'Agence du revenu du Canada en un seul clic. Un agent de l'Agence communiquera avec vous seulement si d'autres renseignements sont nécessaires.

Pour en savoir plus sur l'option « Modifier ma déclaration », consultez le service Mon dossier à l'adresse www.cra-arc.gc.ca/mondossier.



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

Canada